



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.5

**N° de la demande :** 2012-4883

**Demande :** B.3.5 – Cultures de rotation et délai d'attente avant la plantation

**Nom du produit :** Fongicide Fluopicolide 4 SC

**Numéro d'homologation :** 30050

**Matière active (m.a.) :** Fluopicolide

**N° de document de l'ARLA :** 2327969

### But de la demande

La présente demande vise à modifier l'étiquette du fongicide Fluopicolide 4 SC afin d'y inclure un délai d'attente avant la plantation (DAP) de 30 jours pour le blé et le maïs de grande culture et à fixer des limites maximales de résidus (LMR) de fongicide sur les cultures de rotation (blé et maïs de grande culture).

### Évaluation sanitaire

Des données sur les résidus tirées d'essais sur l'accumulation au champ menés aux États-Unis ont été présentées pour appuyer l'ajout du maïs de grande culture comme culture de rotation sur l'étiquette du fongicide Fluopicolide 4 SC. Dans ces essais, du maïs de grande culture utilisé comme culture de rotation a été semé dans des parcelles de radis sur lesquelles on a appliqué du fluopicolide selon le mode d'emploi de l'étiquette. Pour appuyer l'ajout du blé comme culture de rotation à l'étiquette du fongicide Fluopicolide 4 SC, les essais portant sur l'accumulation des résidus au champ dans ou sur du blé de rotation et ayant déjà fait l'objet d'un examen ont été réévalués dans le cadre de cette demande. On a aussi réévalué les études sur la transformation de blé et de maïs de grande culture pour établir le potentiel de concentration des résidus de fluopicolide dans les denrées transformées.

### Limites maximales de résidus

Les limites maximales de résidus (LMR) recommandées pour le fluopicolide sont fondées sur les données d'essai en conditions réelles que le demandeur a présentées et sur les orientations de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour le calcul des LMR (en anglais seulement). Les LMR proposées pour tenir compte des résidus de fluopicolide dans ou sur des cultures de rotations et dans les denrées transformées sont indiquées au tableau 1. Les LMR proposées pour les produits agricoles bruts (PAB) tiennent compte des résidus présents dans les denrées transformées qui ne figurent pas au tableau 1.

**Tableau 1 Résumé des données sur l'accumulation au champ et des données sur la transformation utilisées pour recommander des limites maximales de résidus**

Denrées	Méthode et dose d'application totale (g m.a./ha)	DAR (jours) <sup>1</sup>	Résidus (ppm)		Facteur de transformation expérimental	LMR en vigueur (ppm)	LMR recommandée (ppm)
			Min.	Max.			
Blé	388 à 417	29 à 37	< 0,01	0,014	3 (son) 4,6 (germe)	Aucune	0,02 (PAB) 0,04 (son) 0,06 (germe)
Maïs de grande culture	410 à 433	28 à 41	< 0,01	< 0,01	2,1 (huile raffinée)	Aucune	0,01 (PAB) 0,02 (huile raffinée)

<sup>1</sup>DAP = Délai d'attente avant la plantation

Au terme de l'examen de toutes les données dont on disposait, on recommande les LMR indiquées au tableau 1 pour tenir compte des résidus de fluopicolide. Aux LMR proposées, les résidus de fluopicolide dans ces denrées ne poseront pas de risques inacceptables pour aucune sous-population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les aînés.

### **Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation de la valeur et évaluation environnementale**

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques ou de la valeur ni aucune évaluation environnementale n'est requise pour la présente demande.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a examiné les renseignements qui ont été présentés à l'appui de la présente demande. D'après cet examen, les modifications sont acceptables à des fins d'homologation.

## Références

- 1446481 2004, AE C638206: Magnitude of Residue in Processed Wheat Fractions Resulting from an Exaggerated Rate Application of EXP 11067B to Bare Ground (2001), DACO: 7.4.5
- 1912088 2005, AE C638206: Magnitude of Residues in Wheat When used as a Rotational Crop after Potatoes that have had Foliar Applications of EXP 11067B at the Maximum Proposed Label Specifications (2001), DACO: 7.4.4
- 2248304 2012, Discussion of Establishment of Rotational Plant-back Interval for Cereal Grains, DACO: 7.1
- 2248308 2012, Fluopicolide: Magnitude of the Residues of Fluopicolide in Rotational Corn and Rotational Corn Processing Fractions, DACO: 7.4.1,7.4.5

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2014

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.